



Rapport annuel du groupe de parole 2016-2017

L'année 2016-2017 débute par la conférence très dynamique et fort appréciée de Madame Barbara Fontana-Lana sur **l'autodétermination**.

Quatre soirées autour du thème se sont organisées avec différents professionnels de l'Espérance. Les échanges ont été riches et nous ont poussés à la réflexion et à l'interrogation.

1. L'autodétermination n'est-il pas un grand mot, est-ce qu'elle n'est pas guidée par l'entourage de la personne en situation de handicap ?

Si certaines personnes se posent ce genre de questions, d'autres affirment qu'il est nécessaire que les résidents puissent exprimer certains choix, même en sachant que les risques encourus par l'expérimentation peuvent laisser des traces. Un retour au sein de l'institution pour une personne ayant choisi de vivre en appartement vient de se réaliser et apporte son lot d'enseignements qui permettront d'engendrer de meilleures expériences.

2. L'autodétermination, c'est conduire sa vie, conduire sa vie, c'est lié à une posture éthique du professionnel

Cette soirée a privilégié le témoignage de deux bénéficiaires et de Mme Alexandra Roux, formatrice d'adultes au TAJ :

M. RB témoigne des étapes vécues quant à son souhait de passer le permis de conduire : faire le deuil d'un projet trop ambitieux (permis voiture) pour passer un permis scooter et arriver finalement à l'obtention d'un permis moto. Il a fallu convaincre parents et éducateurs, apprendre à montrer ses capacités pour passer la théorie puis la pratique, être conscient que ces étapes ont un coût. M. RB s'est senti soutenu par sa curatrice et son médecin. Le soutien éducatif lui apportait des « feedbacks » positifs sur ce qu'il avait déjà accompli et lui a permis de ne pas se démotiver.

M. YP témoigne de son arrivée en institution, de son envie de vivre en appartement pour que finalement une solution d'internat ait été priorisée...Il n'a pas le sentiment d'avoir été totalement actif dans ce processus mais d'avoir suivi les conseils de l'IEBI et de ses parents. Au final, il s'est rallié à cette proposition à la suite d'un stage. Il a trouvé un entourage éducatif et des camarades de son âge. Son envie d'être un jour plus autonome reste présente et les participants du groupe de parole ont cherché avec lui des pistes pour faciliter son autodétermination.

De façon générale, le bénéficiaire doit apprendre à s'exprimer, à choisir et à connaître ses limites dans les décisions. Pour prendre des décisions, faire des choix et avoir la

possibilité de conduire sa vie en tant qu'acteur principal, sans interférences non justifiées, étant entendu que le degré de contrôle que l'on a sur sa propre vie augmente la qualité de vie. C'est un apprentissage, qui passe par les expériences positives et les erreurs... Il implique des prises de risques mesurés et acceptables.

Mme Alexandra Roux a ensuite rendu compte de ce qui est mis en place à l'intérieur de l'institution pour avoir une cohérence globale avec les lois & le droit des personnes handicapées :

- Tout ce qui favorise la communication, tous les supports de communication (CAA – soutien gestuel – Moyens auxiliaires)
- Les espaces de parole (hommes – femmes – groupe massage etc) – ce qui contribue à l'affirmation de soi
- Les commissions, lieux de participation sociale : commission repas (2 bénéficiaires) – commission travaux (2) - commission des travailleurs (12 représentants par année/ 6 séances de travail) – Conseil des bénéficiaires – Assemblée Générale – formation continue

Cette soirée a permis de mettre en perspective ce qui appartient à l'autodétermination de la personne et les différents modes et fonctionnements des institutions qui vont la favoriser.

3. « atelier »

Durant cette soirée, plusieurs situations présentant un enjeu autour de l'autodétermination (hors contexte des personnes présentes) ont été proposées et débattues entre les participants. Le témoignage d'une éducatrice directement liée au terrain a permis de mettre en évidence différentes façons d'agir et de comprendre le terme de l'autodétermination. Nous avons pu constater que la pratique n'est pas aussi simple que la théorie...

4. L'autodétermination absolue n'existe pas.

Cette dernière soirée a permis un échange plus philosophique entre les parents et M. Laurent Ducotterd – MSP. La liberté de chacun n'étant pas sans limite, chacun est profondément dépendant du milieu dans lequel il évolue. Nos choix sont le fruit de nos influences et ceci est d'autant plus vrai pour les personnes porteuses de handicap qui subissent de multiples influences : famille, proches, MSP, éducateurs, thérapeutes etc...

L'autodétermination se heurte au principe de réalité. Il s'agit donc pour nous tous d'un but que l'on ne peut pas atteindre mais vers lequel il faut tendre par de multiples actions, dont l'apprentissage et le soutien de la motivation.

Le comité de rédaction